

TERRES TOULOISES

#1
JUILLET 2017

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.terrestouloises.com

LE MAG

TERRES TOULOISES CONSTRUIRE DEMAIN ENSEMBLE

■ **Dossier / p4**
Nouvelles solidarités
pour des enjeux élargis

■ **Habitat / p12**
Le PLUI,
projet d'envergure



**Terres
Touloises**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



SOMMAIRE

EDITO

4-5 DOSSIER

Terres Toulouises, nouvelles solidarités pour des enjeux élargis

6-7 ZOOMS

De la Casamance au Toulou
Numérique : début du chantier en 2019
La Parole aux Toulou
4 jeunes plein d'avenir



8-10 ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets ménagers et tarification 2017
Assainissement : préparer 2018
Chasse aux pollutions diffuses
Réorganisation de la gestion locale de l'eau



11 OVIVE

Aquagym / aquabike, de bonnes raisons de s'y mettre

12-13 AMÉNAGEMENT & HABITAT

Élaboration du PLUI, démarrage d'un projet d'envergure
Soutien aux commerces de proximité : pérenniser et moderniser grâce au FISAC



14-15 ÉCONOMIE

Ancien hôpital Jeanne d'Arc : demain une nouvelle maison d'arrêt
Parc de Haye, quel avenir pour le site ?
Espace K : 4 ans après, un nouveau visage



Bientôt votre nouveau site internet :
www.terrestouloises.com

TERRES TOULOISES Le Mag
le magazine de la Communauté de Communes Terres Toulouises
#1 - Juillet 2017 gratuit
Directeur de la publication : F. Chartreux
Rédaction : le Bureau et le service communication
Crédit photos : CC2T, Fotolia.com
Conception graphique : Julie Varlois - CC2T
Impression : Socosprint - Epinal - Tirage : 21 300 exemplaires
Dépôt légal - ISSN 2556 - 8647



Communauté de Communes Terres Toulouises
CS 40 325 Ecouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
F - 03 83 64 90 42
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

ÉDITO



CE TERRITOIRE RICHE ET CONTRASTÉ BÉNÉFICIE DE NOMBREUX ATOUTS ET D'UN RÉEL POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT !!



Fabrice CHARTREUX,
Président de la Communauté de Communes Terres Toulouises

Fruit de la fusion des anciennes communautés de communes du Toulou et de Hazelle-en-Haye, la nouvelle Communauté de Communes Terres Toulouises est née le 1^{er} janvier 2017 !

Fort de ses 42 communes et près de 46 000 habitants, ce territoire riche et contrasté bénéficie de nombreux atouts et d'un réel potentiel de développement.

Souvent méconnue des habitants, la communauté de communes a pourtant pour mission principale de soutenir et de favoriser ce développement – notamment économique – tout en offrant aux habitants des services publics de qualité et accessibles à tous.

Vous retrouverez dans cette première édition de TERRES TOULOISES Le Mag, les principaux projets en cours, qui sont autant d'enjeux pour l'attractivité du territoire : construction du Pôle métropolitain à l'échelle du Sud 54, nouvelles zones d'activités, politique environnementale, déploiement du numérique, mobilité, mais aussi réalisation d'un plan local d'urbanisme intercommunal, actions en faveur du commerce, ou encore adaptation du centre aquatique Ovive aux besoins des usagers.

Le 10 janvier 2017, l'assemblée délibérante m'a accordé sa confiance pour présider la nouvelle communauté de communes Terres Toulouises. Je succède ainsi à Kristell JUVEN et Jean-Pierre COUTEAU, respectivement présidente et président des anciennes communautés de communes du Toulou et de Hazelle-en-Haye.

Je tiens ici à les remercier solennellement et chaleureusement pour le travail très conséquent qu'ils ont mené avant la fusion et qui a permis qu'elle se passe dans de bonnes conditions. Je me suis engagé à assumer mon mandat de Président dans un esprit de continuité, tout en apportant ma touche personnelle et ma culture de chef d'entreprise, afin de contribuer activement à l'essor de ce beau territoire.

Vous découvrirez aussi au fil de ce magazine, l'équipe de vice-président(e)s et de conseillers délégués élus également par l'assemblée délibérante le 10 janvier dernier. Ils représentent la diversité de notre territoire. Leurs compétences, autant que leur engagement au service de cette communauté, sont un gage de réussite pour les défis que nous aurons à relever ensemble.



Terres Toulaises, nouvelles solidarités pour des enjeux élargis

Suite à la création de la communauté de communes Terres Toulaises au 1^{er} janvier 2017, née de la réforme territoriale et de la fusion des CC de Hazelle-en-Haye et du Toulais, un nouvel exécutif a été élu lors du 1^{er} conseil communautaire du 10 janvier 2017. Cette nouvelle communauté de communes voit son périmètre modifié et son champ de compétences élargi. [Présentation.](#)



Une nouvelle équipe

Le bureau de la CC2T compte :

- 1 président, **Fabrice CHARTREUX** (Domgermain)
- 13 vice-présidents : **Alde HARMAND** (Toul) aux relations institutionnelles, tourisme et AOC ; **Jean-Pierre COUTEAU** (Villey-saint-Etienne) au développement économique et PLU intercommunal ; **Roger SILLAIRE** (Ecrouves) à l'administration générale et personnel communautaire et à l'aire d'accueil gens du voyage ; **Laurent GUYOT** (Dommartin-lès-Toul) à la préparation de la compétence eau, du mode de gestion de l'eau et à l'assainissement ; **Jorge BOCANEGRA** (Toul) aux déchets ménagers, déchetteries et à la mobilité ; **Raphaël ARNOULD** (Gondreville) à la GEMAPI, rivières et Natura 2000 ; **Philippe MONALDESCHI** (Foug) aux finances ; **Jean-Louis CLAUDON** (Avrainville) à la communication interne et externe, aux relations avec les communes et à la démocratie participative ; **Emmanuel PAYEUR** (Chaudeney-sur-Moselle) aux équipements sportifs d'intérêt communautaire, politique associative et culturelle, coopération décentralisée ; **Jean-Luc STAROSSE** (Charmes-la-Côte) à l'assainissement collectif et non collectif ; **Christine ASSFELD LAMAZE** (Toul) à l'habitat ; **Olivier HEYOB** (Toul) à la transition énergétique, éco-quartier espace du Génie, bâtiment 001 ; **Gérald LIOUVILLE** (Boucq) à l'insertion par l'activité économique, ST2I, schéma de mutualisation
- et 4 conseillers délégués : **Christine THERMINOT** (Gondreville) au commerce et à l'artisanat ; **Philippe HENNEBERT** (Minorville) au numérique ; **Denis PICARD** (Velaine-en-Haye) à la petite enfance ; **Kristell JUVEN** (Pierre-la-Treiche) au PLU intercommunal

De nouveaux enjeux

Dans le cadre des évolutions amenées par la réforme territoriale, la CC2T doit faire face à de nouvelles compétences, telles que l'urbanisme, la prise en compte de l'ensemble des zones d'activités, le commerce, la gestion des milieux aquatiques et du risque d'inondation, la mise en place d'un plan climat air-énergie territorial, ou encore la prise de compétence de l'eau à l'horizon 2020.

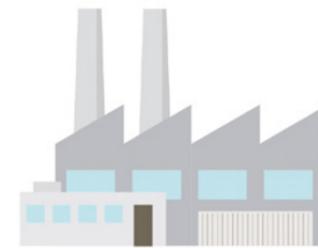
En dehors de ces obligations, elle doit également penser l'attractivité du territoire, avec une implication et une prise de compétence sur le numérique, la mobilité, l'accueil de la petite enfance...

Enfin, elle doit afficher et défendre sa position, ses idées et attentes auprès de ses partenaires, de la métropole, mais aussi au sein du pôle métropolitain et dans l'espace de dialogue et de coopération avec les intercommunalités du Pays Terres de Lorraine.

En parallèle, les importants chantiers entamés en 2015 vont perdurer pour plusieurs années encore : la requalification du site Kléber et du pôle industriel Toul Europe, le bâtiment 001 et l'Espace du Génie, le pôle Jeanne d'Arc, ou encore le programme pluriannuel d'assainissement.

Ainsi, 2017 voit la poursuite de ces opérations et la préparation des prises de compétences.

Un budget prévisionnel sous le signe de la prudence



■ Economie et développement local

7 524 101 €

dont réhabilitation du bâtiment 001, zones de Kléber, du Génie, de la Croix Saint-Nicolas, de Noviant-aux-Prés, Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, requalification du pôle industriel Toul Europe, tourisme, AOC Côtes de Toul, contribution à l'Agence de développement du Pays Terres de Lorraine et éclairage public, voirie et réseaux divers issus de la CC2H.



■ Assainissement

5 233 354 €



■ Collecte et traitement des ordures ménagères

6 376 502 €



■ Rivières, espaces naturels sensibles, pluvial, GEMAPI

406 560 €



■ Urbanisme & habitat

664 317 €



■ Nomadisme et insertion

1 178 470 €

Service technique intercommunal et d'insertion, aires des gens du voyage et de grand passage, contribution à la mission locr¹.



■ Reversement aux communes

7 615 617 €



■ Sport et jeunesse

2 957 102 €

dont Ovive, contribution au syndicat Mixte du Grand Toulais, Crechendo, fonds de solidarité enfance - jeunesse, Fond d'Aide aux Jeunes



■ Service Départemental d'Incendie et de Secours

1 645 927 €



■ De la Casamance au Toulais

Depuis 2004, grâce à l'implication d'un groupe d'élus, la communauté de communes participe à un projet de coopération décentralisée avec la commune d'Oukout au Sénégal.

Cette coopération s'est traduite par plusieurs actions concrètes dans divers domaines : réalisation d'un terrain de football dans le cadre d'un chantier avec des jeunes du Toulais, envoi de vélos pour faciliter la mobilité des élus, achat d'un véhicule pour le transport de productions maraîchères et d'une décortiqueuse à riz et plus récemment un projet d'adduction d'eau.

Dans le cadre de cette coopération, une délégation de 5 personnes de la commune d'Oukout (élus et personnalités investies localement) a été conviée à participer à une semaine d'échanges du 20 au 25 juin dernier. Ce voyage a permis de dialoguer sur les projets des territoires respectifs et d'organiser des rencontres avec des acteurs du Toulais qui œuvrent dans les domaines du sport, de la culture, de l'environnement, de l'éducation, et de l'agriculture notamment.



Numérique
début du chantier en 2019

Le projet de déploiement de la fibre porté par la Région Grand Est suit son cours avec le recrutement d'un opérateur pour réaliser les travaux et exploiter le futur réseau. Dans le Toulais, il représente quelque 22 600 prises et sauf exceptions rares, devrait couvrir 100% du territoire. Les communes présentant un débit inférieur à 4 Mo seront prioritaires, elles représentent 30 % des habitants du territoire. Dans celles-ci, les travaux se dérouleront entre 2019 et 2020. Les autres communes seront traitées ensuite, avec une fin de travaux envisagée en 2023.

En terme de financement, le développement du réseau sera pris en charge dans le cadre d'un partenariat avec la Région, le département, l'Etat et l'Europe. Le bloc communes-communauté de communes assumera une partie des coûts. A l'heure actuelle, le coût résiduel à la prise est évalué par la Région à 120 euros.

La CC2T va étudier les besoins des entreprises sur les zones d'activités économiques afin de les aider à rester compétitives sans trop attendre.

Mais aussi...

■ Qu'est ce qu'on attend en Terres de Lorraine ?

Qu'est ce qu'on attend ?...pour cultiver les légumes des cantines de nos villages, pour produire des énergies renouvelables, pour mieux rénover nos maisons, pour consommer local ? A Ungersheim, en Alsace, tout près de chez nous, des initiatives ont débuté pour développer l'autonomie alimentaire et énergétique du village et promouvoir le développement des énergies renouvelables... Le Pays Terres de Lorraine, engagé dans la démarche de Territoire à Energie Positive, vous invite à les découvrir et échanger sur le sujet lors de 4 séances ciné-débat.

Les séances prévues (entrée libre)

- 4 juillet - Flavigny - 20h30 à la mairie, place Michel Gardeux
- 6 juillet - Colombey-les-Belles 20h30, salle polyvalente, chemin de la Planté
- 5 juillet - Tantonville - 20h30 cour de l'école, place des anciens combattants
- 11 juillet - Toul - 20h30 cinéma Citea, rue de Rigny



la Parole aux habitants du Toulais

Initié début 2016, alors que se profilait la fusion entre les deux communautés de communes de Hazelle-en-Haye et du Toulais, le projet "La Parole aux Toulais", développé en partenariat avec le théâtre de Cristal, touche à sa fin.

À l'origine, il avait pour but de recueillir la parole des habitants du Toulais des deux territoires, par le biais de boîtes à lettres rouges mises à disposition dans les mairies et les lieux publics. Cette collecte de parole s'est étendue aux écoles. Les élèves du lycée Majorelle, des écoles et collège de la Croix de Metz, du collège Louis Pergaud, des écoles de Domgermain, Dommartin-lès-Toul et du CFA de Toul, ont ainsi pu exprimer leur rêves, colères et propositions pour améliorer la vie au sein de leur établissement, mais aussi au sein de leur commune.

Au total, ce sont près de 1 200 cartes qui ont été collectées par le Théâtre de Cristal et en partie mises en voix par les Perroqueurs, lors de 16 criées.

Concernant leur commune, les élèves souhaitent voir leur cadre de vie amélioré (propreté, espaces verts, équipements...), mais aussi que davantage d'activités et de divertissements leur soient proposés, sans oublier une meilleur connexion internet. Les attentes des adultes restent assez proches, elles touchent également au cadre de vie, à l'aménagement, à l'amélioration des mobilités douces (transports en commun, vélo, covoiturage...). Concernant la fusion des deux communautés de communes, vous avez exprimé un besoin de proximité et d'écoute, une communauté capable de créer du lien et qui n'oublie pas ses petits villages.



- 16 criées
- 1885 spectateurs
- 1190 cartes récoltées

■ 4 jeunes, pleins d'avenir

Depuis plusieurs mois, la CC2T accueille en immersion au sein des équipes techniques 4 jeunes bénéficiant d'emplois d'avenir. Ce dispositif d'insertion, qui fonctionne sur un contrat de droit privé pour une durée déterminée de 3 ans, s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans présentant un niveau de formation inférieur au bac. Financé par l'Etat à 75%, il va leur permettre de conforter ou développer de nouvelles compétences, de se former et acquérir une expérience professionnelle, tout en étant accompagné. Parmi eux, un maçon, un agent d'entretien bâtiment et deux agents polyvalents, plutôt orientés espaces verts. Jason, Florian, Kévin et Clément viennent ainsi renforcer les équipes techniques.



Groupe d'expression politique

Groupe Esprit communautaire

Avec la création de la Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T) et la mise en place du nouveau conseil communautaire, il était nécessaire de créer un nouveau groupe d'expression réunissant tous les élus partageant une même vision du Toulais.

Cette vision est simple : la fusion n'est pas une fin en soi. La CC2T doit être facteur de plus d'efficacité et non de plus de dépenses. Et ce, dans le respect des communes, cellule de base de notre organisation territoriale et démocratique.

C'est pourquoi notre groupe est dénommé « ESPRIT COMMUNAUTAIRE ». Nous souhaitons agir pour un Toulais plus uni et donc plus fort, dans lequel chacun puisse se retrouver.

Nous serons à la fois force de propositions mais aussi force de contrôle d'un exécutif dont l'action ne nous paraît pas être à la hauteur des enjeux. En matière de développement économique, d'attractivité du territoire, de tourisme, de lutte contre les zones blanches, de créations d'emploi... le Toulais est à l'arrêt lorsque nos voisins, comme le Grand Nancy, sont à l'offensive. Il n'y a pourtant aucune fatalité, notre territoire a tant d'atouts !

Vous pouvez donc compter sur les élus membres du groupe « ESPRIT COMMUNAUTAIRE » pour défendre passionnément notre Toulais.

Etienne MANGEOT, président du groupe Esprit communautaire



Collecte de déchets ménagers et tarification pour 2017

Suite à la fusion des deux communautés de communes en janvier, le périmètre d'application de la TEOMi (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) s'étend aux communes d'Aingeray, Avrainville, Fontenoy-sur-Moselle, Francheville, Gondreville, Jaillon, Sexey-les-Bois, Velaine-en-Haye et Villey-Saint-Etienne. La comptabilisation des levées de bacs pour les habitants de ces communes démarre donc cette année pour être « facturée » fin 2018, dans le cadre de l'impôt foncier.

Tarifs 2017 - part incitative

(Coûts calculés selon les tarifs votés en 2017 pour les levées 2016)



Je dépose mes déchets en conteneurs, accessibles par badge

Volume de la trappe = 80 litres

1 badgeage = 0,70 €

ENVIRONNEMENT

Mes déchets sont collectés en bac pucé, en porte à porte

volume	coût volume	coût levée	coût total par levée
80 l	0,70 €	0,75 €	1,45 €
120 l	1,04 €	0,75 €	1,79 €
140 l	1,22 €	0,75 €	1,97 €
240 l	2,09 €	0,75 €	2,84 €
360 l	3,13 €	0,75 €	3,88 €
660 l	5,74 €	0,75 €	6,49 €



Toutes les 3 semaines, c'est mieux !

dans le cadre de la TEOMI, il est préférable de sortir son bac toutes les 3 semaines

■ Demain, davantage de plateformes pour vos déchets verts

Suite à une récente étude menée dans le territoire, la CC Terres Toulaises s'engage dans la création d'une douzaine de plateformes de déchets verts, sur les trois prochaines années. Ce programme de déploiement a pour but de créer un véritable maillage, permettant à chaque habitant d'évacuer ses déchets verts dans un rayon de 5 à 10 minutes autour de chez lui.

Les nouvelles plateformes seront sur le principe de celle de Dommartin-lès-Toul, qui fonctionne en accès libre et dispose d'un quai pour évacuer les branchages et de bennes pour les autres déchets, dits "non-ligneux". Le tout sera transformé en compost, qui sera redistribué aux habitants gratuitement.

Cette année, la communauté de communes prévoit de réaliser 3 à 4 plateformes, dont le coût de cha-



cune est estimé à 70 000 euros TTC en moyenne. Sont à l'étude actuellement des plateformes dans les communes de Pierre-la-Treiche, Trondes, Foug et Biqueley.

Cet investissement est aujourd'hui rendu possible grâce à vos efforts de tri et de réduction des déchets : moins on collecte d'ordures ménagères (parce qu'on trie notamment), moins les frais de traitement sont élevés pour la collectivité et plus il lui est possible de développer de nouveaux services.

■ Compostez groupés

Vous vivez en habitat collectif et vous souhaitez pouvoir composter ? La CC2T met à disposition tout l'équipement nécessaire pour faire du compostage une habitude collective dans votre immeuble et vous accompagne. En compostant, vous pouvez réduire d'un tiers le volume de votre poubelle. Par ailleurs, le compost généré est à la disposition de votre collectif, pour les plantations personnelles ou les espaces verts communs.

CONTACT : CC2T
03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com



Mais aussi...

■ Je troque, donc je suis...

Dans l'idée de favoriser le réemploi, le partage et de créer du lien, la CC2T met à votre disposition deux nouveaux outils afin de développer les réseaux de prêt de biens.

Un panneau troc'Annonces à la déchèterie de Toul

Je cherche / je donne... Opérationnel depuis la mi-juin, ce panneau vous permet par la biais de fiches que vous remplissez d'informer les autres usagers du site que vous cherchez ou donnez tel ou tel objet en bon état. Il s'agit de mettre en relation les personnes, aucun objet n'est stocké ou échangé sur le site.

CONTACT : CC2T
03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com



Ici, on prête !

Dans le même esprit, l'opération "ici, on prête !" propose un système d'étiquette à apposer sur votre boîte aux lettres, pour informer vos voisins que vous prêtez tel ou tel objet (cuisine, bricolage, puériculture...). Les communes de Charmes-la-Côte et Gondreville participent actuellement à une phase de test du dispositif. La CC2T souhaite le développer dans toutes les communes du territoire, à l'échelle, d'une rue, d'un quartier, d'un village...



Assainissement : préparer 2018

Afin de préparer la prise de compétence en matière d'assainissement dans le territoire de l'ancienne communauté de communes de Hazelle-en-Haye, la CC2T vient de procéder à une visite des cinq ouvrages d'épuration concernés. Parmi ceux-ci, les stations d'épuration de Jaillon-Avrainville, celle de Villey-Saint-Etienne et celle de Francheville seront reprises en régie par la CC2T. L'ouvrage desservant Sexey-lès-Bois, Velaine-en-Haye et Aingeray sera maintenu en délégation de service tel qu'actuellement. Enfin la station de Fontenoy-Gondreville sera gérée en délégation également ; seul le réseau d'assainissement de Fontenoy-sur-Moselle sera repris en régie.

Une reconnaissance des réseaux d'assainissement sera réalisée par les techniciens de la communauté de communes mettre les plans à jour en prévision du 1^{er} janvier 2018.

Cet été, un groupe de travail étudiera la question du lissage des tarifs de la redevance assainissement, puisque ces communes présentent actuellement des tarifs différents de ceux pratiqués sur le reste du territoire.

■ Actualités assainissement

Lagney et Ansauville : mise en conformité

Depuis le 1^{er} juillet 2017 et suite aux travaux d'assainissement et de mise en service des stations d'épuration, les habitants des communes de Lagney et Ansauville ont deux ans pour mettre en conformité leur installation d'assainissement.

Pour les particuliers résidant en zone collective, il s'agit de déconnecter toute installation non collective et de se raccorder au réseau, si ce n'est déjà fait. En zone d'assainissement non collectif, ils devront mettre à jour leur installation. La CC2T prévoit une opération collective, afin d'aider les particuliers dans le financement de leurs travaux. L'Agence de l'Eau pourrait ainsi rembourser 60% d'une enveloppe de 9 900 euros de travaux pour un particulier.

CONTACT : CC2T
03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com

Choloy-Ménillot : démarrage de travaux et validation du projet de zonage

Des travaux de collecte et transfert des effluents de la commune de Choloy-Ménillot et de Domgermain Bois-le-Comte démarrent en juillet, pour une durée de 16 mois. Cette intervention qui permettra d'éviter les rejets directs en milieu naturel représente un investissement de 1,924 millions d'euros (HT) pour la collectivité. Par ailleurs, suite à son approbation en conseil communautaire le 22 juin dernier, le zonage d'assainissement de la commune de Choloy-Ménillot fait l'objet d'une enquête publique auprès de la population. Rendez-vous à la mairie pour plus d'information.

■ Chasse aux pollutions diffuses

Responsables de la dégradation des masses d'eaux, les pollutions diffuses générées par certaines activités professionnelles représentent un vrai problème. Afin d'améliorer leur gestion et d'en réduire les impacts sur son territoire, la CC2T vient de recruter une chargée de mission. Depuis son arrivée en 2017, Madeline FUSS s'attelle à dresser un état des lieux, notamment en recensant les entreprises représentant un risque : activités industrielles, garages et casses automobiles, métiers de bouche, métiers du bâtiment et autres services techniques sont concernés, auxquels s'ajoutent également les activités agricoles, viticoles et maraichères.

Dans un second temps, lorsqu'elles ne sont pas en conformité, ces entreprises feront l'objet d'un plan d'accompagnement pouvant donner à lieu à subvention.



Réorganisation de la gestion locale de l'eau : préparer demain

Déjà compétente en matière d'assainissement et de gestion de certains cours d'eau, avec l'évolution des lois, la communauté de communes prépare l'avenir et le transfert à sa charge de nouvelles missions telles que l'eau potable et la GEMAPI.

Grand cycle de l'eau : demain la GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dite GEMAPI, est une nouvelle compétence obligatoire transférée aux intercommunalités, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Elle concerne l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, la protection et la restauration des sites et écosystèmes aquatiques et des zones humides et enfin, la défense contre les inondations.

Ces nouvelles responsabilités nécessitent un gros travail préparatoire pour la CC2T et soulèvent la question d'une solidarité financière à l'échelle du bassin. En effet, tous travaux sur une partie de rivière ont des conséquences sur les territoires avoisinants ; les crues ont des conséquences sur un périmètre vaste. Une coordination sur l'ensemble d'un bassin versant s'avère donc indis-

pensable. C'est pourquoi la CC2T est amenée à adhérer à l'EPTB Meurthe et Madon (Établissement Public Territorial de Bassin), dont l'action porte sur la réduction des impacts des inondations, ainsi que sur la préservation de la qualité des milieux naturels.

L'eau potable aux intercos

Actuellement, la compétence eau potable est majoritairement gérée au niveau communal et la plus grande partie de ces services relève de communes rurales avec un faible nombre d'usagers. Ainsi, sur le territoire Terres Toulouses, on compte environ 25 structures différentes, réparties entre régions communales, syndicats ou délégations de service. Ces différents modes de gestion induisent des disparités très importantes en termes de tarifs et de service. La loi NOTRe qui souhaite apporter une réponse à cet émiettement des services, impose aux communautés de communes la prise de compétence au 1^{er} janvier 2020.

Afin de se préparer au mieux, la CC2T se lance dans une étude qui durera 2 ans. Cette dernière va permettre d'établir un état des lieux précis des différents services existants actuellement sur le territoire : structure, fonctionnement, tarifs... De cette cartographie du territoire devra naître une projet harmonisé à l'échelle de l'intercommunalité.

À noter que l'une des conséquences de ces transferts, l'harmonisation des prix de l'eau d'un côté et la souscription à l'EPTB Meurthe et Madon de l'autre, auront un impact direct sur la fiscalité des ménages dans les prochaines années.

Mais aussi...

■ Vers la mobilité durable

La CC Terres Toulouses et le Pays Terres de Lorraine se sont engagés en 2014 dans la démarche Territoire à Energie Positive (TEPos), visant à réduire les besoins d'énergie du territoire au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, en les couvrant par les énergies renouvelables locales. Le 30 juin dernier, une convention a été signée entre ces partenaires, l'association Parole d'entreprises et GRDF, actant un partenariat autour de 3 axes : la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans l'habitat, le développement du biométhane (injection du gaz produit par la méthanisation) et la mobilité durable avec le Bio-GNV, le but étant d'amorcer la transition vers des modes de production et de déplacement plus durables.



Actualités

■ Inscriptions

> Depuis le 1^{er} juillet les inscriptions pour l'école de natation sont ouvertes. Elles concernent les enfants de 4 ans et demi à 18 ans. La reprise des activités se fera le lundi 11 septembre 2017.

■ Nouveaux tarifs

> Les tarifs de votre centre aquatique évoluent à compter du 8 juillet. À noter que désormais, pour l'achat d'une carte d'abonnement (10 entrées/20h) ou d'un forfait d'activités, l'achat d'une carte vierge est obligatoire (1€ par carte), mais vous en êtes propriétaire. Retrouvez les détails en ligne sur www.ovive-toulois.com

■ Vive les vacances !

> Dans le cadre du programme vacances, du 8 juillet au 27 août, Ovive propose chaque vendredi de 14h à 17h un parc aquatique géant installé dans le bassin sportif. Des activités d'aquagym, aquabike, stages de plongée enfants et adultes vous sont également proposées tout au long de l'été. N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil !

■ Vidange

> Votre centre aquatique fermera ses portes pour vidange du lundi 28 août au dimanche 10 septembre inclus.

Rappel :
Les parents ont l'obligation légale et morale de surveiller leur(s) enfant(s). Un accident est toujours possible. Les maîtres-nageurs interviennent régulièrement pour aider un enfant en péril.



Aquagym / aquabike de bonnes raisons de s'y mettre !

Musique rythmée, professeur toujours de bonne humeur, ambiance conviviale... et si vous vous mettiez à l'aquagym ou à l'aquabike ?

Un minimum d'efforts pour un maximum de résultats

L'aquagym est un excellent moyen d'allier l'aspect détente/plaisir de la piscine et les bienfaits d'une activité sportive à part entière. Les résultats obtenus sont parfois supérieurs à ceux d'une activité terrestre identique !

Grace à la micro pesanteur qui règne dans l'eau, notre corps peut être 100 fois plus léger et les exercices se pratiquent sans risques pour les articulations. En fonction du niveau d'immersion que l'on choisit, l'effort est différent : en immersion totale, les articulations sont libérées, épaules et tête hors de l'eau, le nageur pèse seulement une vingtaine de kilos... les genoux sont épargnés par une charge faible. Mais, comparée à l'air, l'eau crée plus de résistance (900 fois supérieure), ce qui oblige les muscles à travailler davantage. Effet cardio vasculaire garanti et sans risque de courbatures !

Enfin, l'eau a également un effet massant et drainant sur votre corps. Le milieu aquatique favorise le retour veineux, le drainage lymphatique et lutte contre le phénomène de jambes lourdes.

Les bienfaits pour la santé

L'aquagym est un sport complet qui fait travailler de nombreux muscles (abdominaux, fessiers, cuisses, bras, épaules)... Les bienfaits sont à la fois d'ordre esthétique et du domaine de la santé.

Comme toute activité physique, l'aquagym agit positivement sur notre moral et sur notre corps. Il permet de développer les performances cardio respiratoires, d'augmenter le tonus musculaire, d'améliorer la souplesse articulaire. Pour bénéficier au maximum des bienfaits de l'aquagym, il est recommandé de pratiquer deux séances par semaine.

C'est bon pour le moral

L'eau est reconnue pour ses vertus apaisantes. L'aquagym ne déroge pas à la règle et vous permet d'évacuer votre stress tout en sécrétant des endorphines, appelées aussi hormones du bonheur. Le fait de pratiquer l'aquagym en groupe est aussi excellent pour créer des liens, se sociabiliser et s'ouvrir aux autres.

Des sports accessibles à tous

Peu importe votre âge ou votre sexe. Il suffit simplement de vous équiper d'un maillot de bain. Pas besoin d'avoir des connaissances techniques ni même de savoir nager puisque l'activité se pratique dans un bassin de faible profondeur.

Sport d'équilibre et de coordination, avec l'aquagym, tous vos muscles sont sollicités et votre silhouette évoluera... Libre à chacun d'adapter l'effort à ses capacités : les sportifs aguerris pourront effectuer deux fois plus vite les gestes proposés par le maître-nageur et ainsi dépenser quatre fois plus d'énergie !

> Inscriptions à partir du 5 septembre pour l'aquabike et dès le 6 septembre pour l'aquagym



Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, démarrage d'un projet d'envergure

Suite à la naissance de la CC Terres Toulaises, le conseil communautaire a donné son feu vert au lancement de l'élaboration du PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, à l'échelle des 42 communes qui la composent. Détail d'une opération majeure pour le territoire.

Habitants et élus associés...

Un groupe de travail dédié a été constitué. Composé d'élus (deux référents par commune), il suivra durant les trois années à venir la réflexion et l'élaboration de ce projet d'envergure qui porte sur un territoire hétéroclite, avec 42 communes aux profils très différents : une ville centre avec ses spécificités, notamment architecturales, une couronne urbaine et des communes plus rurales, avec leurs aspects patrimoniaux.

Par ailleurs, les élus affichent une réelle volonté d'associer les habitants au processus d'élaboration. Afin de vous donner la parole, différents outils verront le jour : réunions publiques, cahiers de concertations, enquête publique, espace d'expression sur le futur site internet...

pour modeler le paysage de demain...

L'élaboration d'un PLUI constitue un projet transversal d'envergure, qui touche au quotidien de tous, au travers des thématiques de l'urbanisme, de l'environnement, de l'activité économique et de l'habitat.

dans les meilleures conditions

Afin d'être accompagnée au mieux dans l'élaboration de son PLUI, la CC2T vient de lancer un appel d'offre pour recruter un prestataire (bureau d'étude) pluridisciplinaire, dès la rentrée 2017. La première étape consistera alors à établir un diagnostic, notamment environnemental. Les trames bleues et vertes, c'est à dire l'eau, la faune et la flore, feront ainsi l'objet d'un état des lieux approfondi jusqu'aux zones humides (spécificités du territoire), selon les recommanda-

Le PLUI établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle de la communauté de communes. Il étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire et fixe les règles générales d'utilisation du sol. Il détermine en outre les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Ce document constitue une sorte de règlement en matière d'urbanisme, il conditionnera directement l'instruction des permis de construire.

tions du Schéma de Cohérence Territoriale porté à l'échelle départementale, dont les orientations prévalent sur les Plans Locaux d'Urbanisme.

• Estimé à 550 000 euros, ce projet bénéficiera de financements par l'Etat, le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Camel
la société énergétique de l'habitat

03 83 38 80 50
CONTACT@CAMEL.COOP

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat portée par la communauté de communes permet aux propriétaires de bénéficier d'aides dans le cadre de travaux. L'équipe CAMEL vous accompagne gratuitement dès votre réflexion. Vous n'êtes pas éligible à ces aides ? Avec le dispositif Renov'energie, vos travaux d'économie d'énergie peuvent également bénéficier d'aides, en fonction de vos revenus.

Pour les habitants du centre médiéval de Toul, vous pouvez directement contacter le CAL (Centre d'Amélioration du Logement) au 03 83 30 80 60 ou par mail : cal@cal54.org

Soutien aux commerces de proximité : pérenniser et moderniser grâce au FISAC

Le FISAC, c'est quoi ?

Les commerçants, artisans et prestataires de services, sédentaires ou ambulants, qui souhaitent créer, maintenir, moderniser, adapter ou transmettre une entreprise de proximité peuvent demander des aides financières au Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac). Le montant des aides varie selon les types de projets financés. Les aides financières prennent la forme de subventions, après analyse des dossiers de demande de subvention.



Le garage Matisse Auto, situé à Gondreville, dans la ZAC Croix Nicolas a bénéficié d'aides FISAC en novembre 2015, afin de rénover sa vitrine et d'investir dans des outils de production.

CONTACT

> Sophie AUBRY de l'ADSN vous accompagne dans le montage des dossiers
sophie.aubry@adsn54.org
03 83 15 67 00

Mais aussi...

Bientôt un annuaire des entreprises locales

Les communautés de communes membres du Pays Terres de Lorraine ont souhaité mettre en place un annuaire dématérialisé des entreprises du territoire. L'Agence de Développement du Pays accompagne la constitution de l'annuaire, ainsi que la société NEFTIS, qui a été retenue pour réaliser l'outil en ligne.

Les entreprises du territoire vont très prochainement être destinataires d'un document à compléter, qui permettra de constituer leur "fiche" en ligne. Disponible à la rentrée de septembre, le site sera accessible aux particuliers et aux entreprises.

Dans le cadre de ce projet, deux communautés de communes, dont la CC2T, ont bénéficié de subventions FISAC, complétées d'une subvention européenne LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale).



Signalétique économique dans les communes

Dans le cadre des aides attribuées par l'Etat à la CC du Toulousis avant la fusion, quelque 20 communes de l'ancien territoire bénéficient actuellement de l'installation d'une signalétique économique, financée à hauteur de 12 100 € par le FISAC, sur une enveloppe totale de 62 000 € HT.

Nouvelles aides attribuées

L'Etat vient d'attribuer une nouvelle enveloppe de 118 000 euros à la CC Terres Toulousis, prévue pour l'ensemble des 42 communes et sur 2 à 3 ans. L'appel à projets pour les entreprises qui souhaitent bénéficier du dispositif démarra en septembre 2017.

Comment en bénéficier ?

Le dispositif s'adresse aux auto-entrepreneurs, ainsi qu'aux entreprises artisanales, commerciales et de services (inscrites au registre du Commerce et des Sociétés et/ou au répertoire des Métiers et de l'Artisanat), implantées « physiquement » dans le périmètre du territoire de la CC2T.

Dépenses éligibles :

- Travaux de modernisation des locaux d'activités
- Modernisation des équipements professionnels
- Travaux d'accessibilité, de rénovation des vitrines et de sécurisation des locaux



Ancien hôpital Jeanne d'Arc : demain une nouvelle maison d'arrêt

Dans le cadre d'un plan national d'implantation de nouvelles maisons d'arrêt sur le territoire français, le site de l'ancien hôpital Jeanne d'Arc, situé à Dommartin-lès-Toul et actuellement en friche, a été retenu par le Ministère de la Justice pour y implanter l'un des 32 établissements pénitentiaires prévus.

Cette proposition portée collectivement par les élus locaux a été validée par le Garde des Sceaux alors en place, le ministre Jean-Jacques Urvoas, en février dernier.

C'est une maison d'arrêt de 600 places qui verra naître ce site de 44 hectares, après destruction de l'ancien hôpital. Portée par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, qui a racheté le site au CHU de Nancy à l'euro symbolique en avril dernier, l'opération consistera à désamianter, puis déconstruire les bâtiments avant de pouvoir construire le nouvel établissement. Ce sont près de 250 emplois qui devraient voir le jour sur le territoire.



Zone internationale Gondreville Fontenoy-sur-Moselle

- 123 ha
- vocation logistique
- création en 2000

Secteur du Taconnet Pôle industriel Toul-Europe

- 100 ha
- vocation Industrie / artisanat / services à l'entreprise
- création en 1975



Mais aussi...

■ Gestion des zones d'activités économiques

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Elle détermine notamment qu'en terme de développement économique, la gestion de l'ensemble des zones d'activités économiques revient aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), c'est à dire à la communauté de communes.

En Meurthe-et-Moselle, deux zones faisaient exception, car gérées par le Département via des syndicats dédiés. Il s'agit de la zone internationale Gondreville-Fontenoy et du secteur Taconnet dans le Pôle industriel Toul-Europe, toutes deux situées sur le territoire de la CC Terres Toulaises.

Une réflexion est actuellement menée par les acteurs concernés, afin de gérer le transfert de compétences vers la communauté de communes. En outre, au vu des enjeux économiques importants qu'elle représente, la Région Grand Est pourrait intervenir dans la gestion de la zone internationale de Gondreville-Fontenoy.



Techniciens et élus locaux en visite du site le 7 avril dernier dans l'ancien campus ONF.

Zone d'activités du Parc de Haye quel avenir pour le site ?

Suite au rachat du site par l'EPFL, en septembre dernier et en amont d'une reprise par la CC Terres Toulaises, dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagement du territoire et de développement économique, les élus locaux ont visité les sites du Parc de Haye (zone d'activités, parc de loisirs et ancien campus ONF), afin de mieux appréhender l'emprise et les enjeux de chaque espace.

■ Une zone d'activité au fort potentiel, mais en mauvais état

La zone d'activités du site fait actuellement l'objet d'un diagnostic. Un plan d'affaires sera présenté en juillet prochain aux élus, établissant les dépenses à prévoir afin de remettre la zone en bon état. Ces éléments conditionneront la manière dont la communauté de communes envisagera la reprise du site.

■ Un parc de loisirs co-financé

Le parc de loisirs est actuellement financé, en terme de fonctionnement, par le Département de Meurthe-et-Moselle, la métropole du Grand Nan-

cy et la mairie de Velaine-en-Haye. Une réflexion est en cours entre ces acteurs, le préfet et la CC Terres Toulaises, afin d'envisager l'avenir.

■ Quid de l'ancien campus de l'ONF ?

En concurrence directe avec Artem à Nancy, pour accueillir le CEPAL (Centre de Formation de la Chambre des Métiers), l'ancien campus de l'ONF présente un bâti de qualité situé aux portes de Nancy et répond en de nombreux points au cahier des charges pour l'accueil des apprentis. Les élus locaux se sont fortement mobilisés afin de donner au site toutes ses chances d'accueillir ce

projet. C'est la Région Grand Est qui prendra la décision finale de cette implantation.



L'amphithéâtre de l'ancien campus de l'ONF, qui pourrait accueillir les apprentis du CEPAL.

■ Espace K : 4 ans après, un nouveau visage

En mai 2013, la CC du Toulais devenait propriétaire du site Kléber. Quatre ans plus tard, après la création d'une ZAC, une étude d'impact et 5 millions d'euros investis, elle laisse place à un espace attractif, dont 50% des espaces bâtis sont d'ores et déjà loués ou commercialisés.

Les derniers travaux s'achèvent sur la zone, avec l'implantation de signalétique et l'aménagement des espaces verts.



Hommages

Suite aux travaux de voiries réalisés, quatre nouvelles rues ont vu le jour dans l'espace K. Deux d'entre elles rendent hommage à des acteurs phares du Toulais face à la crise Kléber : Raymond Frénot (1948 - 2015), président de la communauté de communes lors de l'annonce de la fermeture Kléber, et Guy Pernin (1963 - 2015), militant syndical, salarié à l'usine Kléber et élu de la ville de Toul. La rue du château d'eau rend hommage à l'ouvrage réalisé par les chantiers navals de la Ciotat en 1969, ainsi que la rue de l'aérodrome qui atteste du passé militaire du site durant la guerre.





UNE CRÉATION DE
Tamien fontaine



30 JUIN → 17 SEPT. 2017

LA CHAMBRE DES MERVEILLES

NOUVEAU SPECTACLE
SON & LUMIÈRE
DANS LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE

Chaque mercredi, jeudi, vendredi, samedi & dimanche (pas de spectacle le 16 juillet)
À partir de 22h45 en juillet, 22h en août & 21h30 en sept.
Entrée libre



GrandEst



www.toul.fr

www.facebook.com/Villedetoul